

LIVRET ETUDIANT



Licence Études culturelles

Niveau 1 : N1

Parcours Métiers du livre et médiation numérique

2023– 2024

*Département Métiers de la Culture
29 Boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand
04 73 34 66 81*

Sommaire

A. Présentation du département Métiers de la culture	p.3
B. Présentation générale de la licence (L1, L2 et L3	p.3
C. N1 Études culturelles parcours Métiers du livre et médiation numérique	p. 4
Équipe pédagogique	p. 4
Maquette des enseignements	p. 5
Objectif et descriptif des cours délivrés au S1 et S2	p. 6
D. Calendrier des activités pédagogiques	p. 7
E. Règlement général	p. 8
F. Informations pratiques	p. 8

A. Présentation du département Métiers de la culture

Le Département Métiers de la culture est une composante de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Il regroupe des formations générales et professionnelles liées au domaine culturel (Arts du spectacle, métiers du livre et numérique, tourisme...). Le Département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département et par des chargés de cours et intervenants professionnels.

- Direction du département bureau 301 : Françoise Leborgne, francoise.leborgne@uca.fr
- Responsable Licence Etudes culturelles : Catherine Morgan-Proux : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr
- Responsable Licence études culturelles parcours Métiers du livre et médiation numérique : Rachel El Sayed rachel.EL_SAYED@uca.fr
- Responsable relations internationales bureau 301 : Catherine Morgan-Proux, Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Secrétariats:

- Licence Etudes Culturelles, parcours Tourisme et Livre (N1 N2 N3) et N1 ADS
Stéphanie Perez, stephanie.perez@uca.fr , Tél : 04 73 34 66 81

B. Présentation générale de la licence Études culturelles (N1, N2 et N3)

La Licence mention Études Culturelles forme de futurs professionnels intervenant dans le champ des Métiers du livre et du numérique et du Tourisme culturel dans le cadre d'une licence générale en trois ans organisée sous forme de parcours, correspond à six semestres d'enseignement. Elle est validée par l'obtention de 180 ECTS (European Credit Transfert System). Les enseignements, délivrés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), sont semestrialisés et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables auxquelles sont affectés des ECTS valant 3 crédits.

La licence Études culturelles a pour objectif de fournir un ensemble d'acquis **pour concevoir ou participer à un projet culturel** dans ses dimensions patrimoniales, administratives, financières et sociales. **Cette licence générale place au cœur de la formation la question des publics ainsi que celle de la valorisation et de la diffusion de la culture sur les territoires.** La spécificité de la formation proposée à l'UCA est en effet de contextualiser un projet culturel dans un espace donné. Cette mention est animée par **des fondamentaux disciplinaires qui sont au cœur des Sciences Humaines et Sociales** : l'ouverture culturelle, la créativité, la valorisation des patrimoines matériels et immatériels et les valeurs de citoyenneté.

Cette licence se décline selon **deux parcours** : **un parcours Métiers du livre et médiation numérique** destiné à des futurs professionnels du secteur des métiers du livre et de la culture ; **un parcours Tourisme, culture et territoires** visant à former des futurs professionnels du secteur du tourisme et de la culture.

La Licence mention Études Culturelles forme de futurs professionnels intervenant dans le champ des Métiers du livre et du numérique et du Tourisme culturel dans le cadre d'une licence générale en trois ans organisée sous forme de parcours, correspond à six semestres d'enseignement. Elle est validée par l'obtention de 180 ECTS (European Credit Transfert System). Les enseignements, délivrés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), sont semestrialisés et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables auxquelles sont affectés des ECTS valant 3 crédits.

La licence Études culturelles a pour objectif de fournir un ensemble d'acquis pour concevoir ou participer à un projet culturel dans ses dimensions patrimoniales, administratives, financières et sociales. Cette licence générale place au cœur de la formation la question des publics ainsi que celle de la valorisation et de la diffusion de la culture sur les territoires. La spécificité de la formation proposée à l'UCA est en effet de contextualiser un projet culturel dans un espace donné. Cette mention est animée par des fondamentaux disciplinaires qui sont au cœur des Sciences Humaines et Sociales : l'ouverture culturelle, la créativité, la valorisation des patrimoines matériels et immatériels et les valeurs de citoyenneté.

Cette licence se décline selon deux parcours : un parcours Métiers du livre et médiation numérique destiné à des futurs professionnels du secteur des métiers du livre et de la culture ; un parcours Tourisme, culture et territoires visant à former des futurs professionnels du secteur du tourisme et de la culture.

À l'issue du N3 les étudiants ont la possibilité d'intégrer des masters, à l'UCA ou dans d'autres universités. Au département Métiers de la culture, il existe un master en Direction de Projets ou établissements culturels (DPEC) avec trois parcours, dont les deux premiers s'inscrivent dans le prolongement de la licence Études Culturelles :

- Métiers du livre et stratégies numériques
- Accompagnement culturel et touristique des territoires
- Action culturelle et artistique

A. N1 Études culturelles parcours Métiers du livre et médiation numérique

Équipe pédagogique

DEPA (directrice d'études pour les premières années, livre et médiation numérique, tourisme culture et territoire) :

Aimée SIMON, troisième étage, bureau 307, Gergovia, aimée.simon@uca.fr tel : 04 73 34 66 32

Le DEPA suit les étudiants, les aide à faire des choix (orientation, options, recours au tutorat...) et **doit être mis au courant le plus tôt possible de leurs difficultés** (personnelles, de santé, universitaires, demande de régime spécial ou de dispense ponctuelle d'assiduité, tiers temps, tentation de décrocher, absentéisme récurrent...).

Enseignants et enseignants-chercheurs du département Métiers de la culture :

BADRA Lamia, MCF info-com

BOISNIER Cyril, économie

BRICAULT Céline, PRAG lettres

HOUILLON Julie, PAST libraire

LE BORGNE Françoise, MCF Lettres

LEPRON Myriam, PRAG lettres

SIMON Aimée, PRAG économie - gestion, DEPA

EL SAYED Rachel PRCE outils numériques et collaboratifs

TRIPIER Etienne, PRCE documentation

Sigles :

PAST : professeur associé sciences et techniques

MCF : maître de conférences

PRAG : professeur agrégé

PRCE : professeur certifié

DEPA : directeur d'étude de première année

BCU : bibliothèque communautaire et universitaire

B. Maquette des enseignements

Semestre 1

UE	Intitulé des UE	Contrôle des connaissances 1ère session	Crédits ECTS	Blocs de compétences
UE 10	Culture et territoires	ET	3	A
UE 11	Culture et territoires	CC	3	A
UE 12	Acteurs, lieux et pratiques des métiers du livre	CC	3	B
UE 13	Médiation du livre et de la culture	ET	3	B
UE 14	Recherche documentaire	CC	3	B
UE 15	Economie-Gestion	CC	3	B
UE 16	Grands jalons de l'histoire culturelle	CC	3	B

Semestre 2

UE	Intitulé des UE	Contrôle des connaissances 1ère session	Crédits ECTS	Blocs de compétences
UE 20	Culture et société	ET	3	A
UE 21	Culture et société	CC	3	A
UE 22	Production éditoriale	CC	3	B
UE 23	BD et manga	CC	3	B
UE 24	Littérature contemporaine	CC	3	B
UE 25	Veille informationnelle	CC	3	B
UE 26	Méthodologie de travail universitaire	CC	3	B

ECTS : european credits transfert system

UE : unité d'enseignement

Blocs de compétences :

- A Connaissances disciplinaires
- B Ouverture disciplinaire
- C Compétences transversales

E. Objectif et descriptif des cours délivrés

Semestre 1 et 2

UE	Intitulé des UE	Notice	Intervenants
UE 10	Culture et territoires	Le prisme d'entrée est d'appréhender la culture comme vecteur de développement (raisonné et raisonnable) d'un territoire. L'étudiant s'interrogera sur ce qui doit faire sens et comment cela se traduit dans les objets culturels. Nous comparerons différentes politiques culturelles à l'international pour permettre aux étudiants de poser un premier regard critique sur ce lien « culture/développement »	Aimée Simon
UE 11	Culture et territoires	Montage de projet culturel en lien avec les critères attendus dans un schéma de développement territorial.	Aimée Simon
UE 12	Acteurs, lieux et pratiques des métiers du livre	L'étudiant.e découvre l'ensemble des intervenants de la chaîne du livre, ainsi que l'articulation de leurs rôles respectifs. L'accent est mis sur les mutations induites par le numérique dans ce processus. Des enquêtes sur les acteurs, les lieux et les pratiques du livre et de la lecture sont réalisées pour affiner la compréhension du secteur.	Céline Bricault Julie Houillon Etienne Tripier
UE 13	Médiation du livre et de la culture	Notion de médiation : médiation, médiation documentaire, médiation numérique. Mise en oeuvre d'un dispositif de médiation numérique	Rachel EL SAYED Etienne TRIPIER
UE 14	Recherche documentaire	L'étudiant est initié aux activités du documentaliste à travers la réalisation d'un dossier documentaire. A partir d'un thème tiré au sort, il/elle apprend à utiliser les outils de recherche, catalogues et bases de données, à construire une problématique, à organiser et rédiger un dossier selon les normes documentaires bibliographiques et multimédias, et ce en fonction d'un public ciblé.	Gaël Bourdet et Sophie Barsi
UE 15	Economie-Gestion	Formation du prix, seuil de rentabilité, Chiffre d'affaires.	Aimée Simon
UE 16	Grands jalons de l'histoire culturelle	Les grandes périodes de l'Histoire européenne, du Moyen Âge au XXème siècle, avec leurs enjeux géographiques et leurs grands courants de pensée sont abordés. L'objectif est de fournir à l'étudiant des repères pour comprendre et contextualiser ses connaissances culturelles et spécifiquement celles liées à la production éditoriale en SHS ainsi que dans le domaine artistique. Des exercices de valorisation de fonds de médiathèques seront proposés.	Céline Bricault Frédéric Clamens

UE	Intitulé des UE	Notice	Intervenants
UE 20	Culture et société	Les services et produits culturels proposés par les acteurs culturels en France comme ailleurs évoluent au prisme des transitions numérique, économique et sociétale. Aujourd'hui, la sanction de l'offre de ces produits et services par la demande est réelle et l'avis du public est important dans la mesure où il demeure libre de ne pas acheter, de ne pas écouter ni de lire. Quelles sont les stratégies et les solutions développées par les acteurs culturels qui soient adaptées à l'environnement de la structure culturelle et au changement sociétal ? Nous aborderons cette problématique et donnerons des éléments de réponses à ces questions	Lamia Badra
UE 21	Culture et société	Dans ce cours, nous allons étudier l'analyse des publics qui nécessite une connaissance approfondie des profils (citoyens, acteurs du livre et de la culture, agents publics municipaux et territoriaux, responsables d'association, acteurs privés). En procédant par des études de cas concrets, nous allons appréhender les attentes et les motivations des consommateurs et le sens que les produits culturels ont pour eux.	Lamia Badra
UE 22	Production éditoriale	L'étudiant.e découvre un panorama du secteur éditorial contemporain et en particulier de la structuration du secteur littéraire : les grands groupes et les éditeurs indépendants, l'importance du livre de poche, le livre audio, l'auto-édition et l'édition numérique. Il proposera l'analyse d'une maison d'édition et de sa ligne éditoriale en s'appuyant sur un ouvrage de son choix afin de préciser sa connaissance des maisons d'édition.	Céline Bricault Catherine Rossaza
UE 23	BD et manga	Analyse de la production sur ces 20 dernières années. Chiffres, acteurs clés et tendances. Repères historiques et techniques sur la bande dessinée franco-belge, américaine et asiatique.	Julie Houillon
UE 24	Littérature contemporaine	Les courants littéraires depuis 1970, les grandes tendances, les rentrées littéraires et les prix littéraires. rencontre avec des auteur.e.s pendant le festival Littérature Au Centre (29 mars au 2 avril 2023)	Myriam Lepron
UE 25	Veille informationnelle	Principes, enjeux, stratégies et outils de veille.	E. Tripier Rachel El Sayed
UE 28	Méthodologie de travail universitaire	Méthodologie de la rédaction d'un écrit universitaire, de la recherche documentaire et informationnelle, de la rédaction d'une bibliographie, de fiche de lecture et de l'exposé oral.	Rachel El Sayed

G. Calendrier des activités pédagogiques 2023-2024



CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES - LICENCES Année universitaire 2023-2024

Conseil de l'UFR du 04 mai 2023

Réunions de rentrée	Du Lundi 04 au 08 septembre 2023	Sem. 36
Début des cours du 1 ^{er} semestre	Lundi 11 septembre 2023	Sem. 37
<i>Suspension des cours Automne 2023</i>	<i>Du samedi 28 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023</i>	<i>Sem. 44</i>
Fin des cours du 1 ^{er} semestre	Vendredi 08 décembre 2023	Sem. 49
Semaine pédagogique 1 ^{er} semestre	Du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023	Sem. 50
Examens du 1 ^{er} semestre		
- Mineures pluridisciplinaires, LAS	Du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023	Sem. 50
- UFR LCC – UFR PSSSE	Du lundi 18 décembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023	Sem. 51
<i>Vacances universitaires Noël 2023</i>	<i>Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2024</i>	<i>Sem. 52 Sem. 01</i>
Examens du 1 ^{er} semestre		
- UFR PSSSE	Du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 12 janvier 2024	Sem. 02
- UFR LCC – UFR LCSH	Du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 19 janvier 2024	Sem. 02 et 03
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	Lundi 22 janvier 2024	Sem. 04
Délibérations des jurys	Entre le lundi 12 février 2024 et le vendredi 16 février 2024	Sem. 07
<i>Suspension des cours Hiver 2024</i>	<i>Du samedi 24 février 2024 au lundi 4 mars 2024</i>	<i>Sem. 09</i>
<i>Vacances universitaires Printemps 2024</i>	<i>Du samedi 13 avril 2024 au lundi 29 avril 2024</i>	<i>Sem. 16 Sem. 17</i>
Fin des cours du 2 ^{ème} semestre	Vendredi 3 mai 2024	Sem. 18
Examens du 2 ^{ème} semestre		
- Mineures pluridisciplinaires, LAS, UE libres	Du lundi 06 mai 2024 au vendredi 24 mai 2024	Sem. 19
- UFR PSSSE		Sem. 20
- UFR LCC – LCSH		Sem. 21
Examens du 2 ^{ème} semestre (si nécessaire)	Du lundi 27 mai 2024 au vendredi 31 mai 2024	Sem. 22
Délibérations des jurys	Entre le lundi 10 juin 2024 et le vendredi 14 juin 2024	Sem. 24
Examens 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestres (2 ^{ème} chance)		
- UFR PSSSE	Du lundi 17 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024	Sem. 25, 26 et 27
- UFR LCC – LCSH	Du lundi 24 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024	Sem. 26 et 27
Délibérations des jurys	Entre le lundi 08 juillet 2024 et le vendredi 12 juillet 2024	Sem. 28
Fin des activités pédagogiques	Mercredi 17 juillet 2024	Sem. 29

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 mai 2023

La Doyenne-Directrice de l'UFR LCSH,

Anne-Laure FOUCHER

Règlement général

Règles de compensation appliquées par l'UFR LCSH

L'année de N1 est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement.

Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre et elle fait l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement). Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la seconde session que les matières de cette UE dont les notes sont inférieures à la moyenne.

Un étudiant qui a soit validé un semestre entier, soit obtenu 40 ECTS sur 60 peut être admis en **année supérieure conditionnelle**.

On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE).

Absences :

Les cours : L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le vendredi après-midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat de votre formation.

Les examens :

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.

En cas d'absence à un examen terminal ou à une évaluation continue, l'étudiant est considéré comme défaillant. En cas d'absence pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département un certificat médical ou autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...)

Résultats/diplôme/relevé de notes :

Les résultats des examens terminaux sont disponibles sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

Informations pratiques

Affichage : Les informations relatives à la licence Etudes culturelles sont affichées au département Métiers de la culture (en face du secrétariat, au deuxième étage). Les étudiants doivent consulter fréquemment l'affichage, notamment pour les inscriptions aux exposés, les changements d'emploi du temps ou de salles, les dates d'examens, les offres de stage, etc...

Les secrétariats "métiers du livre" et "tourisme" sont généralement ouverts le matin de 8h à 11h30; l'après-midi de 13h à 15h30. Les secrétariats peuvent être ponctuellement fermés lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une **boîte aux lettres** est à votre disposition à Gergovia au rez-de-chaussée. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc...), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Les enseignants

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous.

Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux du département ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Bibliothèques

Vous avez à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1^{er} cycle de l'UFR LCSH (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2^{ème} cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette). Le catalogue est consultable sur : <https://bu.uca.fr>. N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque.

Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

L'annuaire de l'université

Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

<https://www.uca.fr/annuaire>

Relations Internationales : séjour érasmus, stages à l'étranger

Vous trouverez sur le site de l'UCA toutes les informations concernant les relations internationales :

<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant>



UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES
Université Clermont Auvergne

Vos ressources pédagogiques et administratives sont disponibles sur :

<https://lettres.uca.fr>

et

<https://lcc.uca.fr>

Votre espace moodle (ENT : espace numérique de travail) :

<https://ent.uca.fr>

NB : Les informations données dans ce livret, élaboré en juin 2022, ne devraient en principe pas être modifiées, sauf cas de force majeure.



UPR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES
Université Clermont Auvergne